

## Correction activité 2 : Le chômage et la société française dans les années 1980.

1- J'explique des documents en exerçant mon esprit critique 1. Le taux de chômage augmente fortement tout au long des années 1980. On passe ainsi de 5,1 % de la population active en France métropolitaine en 1980 à 8,5 % en 1985. Si ce pourcentage décroît légèrement ensuite (7,6 % en 1990), le taux de chômage reste toutefois supérieur à celui de 1980 et loin du niveau des années 1970. Les catégories les plus touchées sont les femmes (10,2 % en 1985) et les jeunes (19,7 % en 1985 pour les moins de 25 ans) auxquels il faudrait ajouter les travailleurs immigrés.

2- Produit de l'essoufflement de la croissance économique et de la désindustrialisation, le développement du chômage s'accompagne de formes de précarisation de l'emploi. La persistance du chômage qui semble rendre illusoire le retour à une situation de plein emploi, son ancrage dans la durée et sa massification, entraîne une crise de confiance en l'avenir. La perte de l'emploi se traduit par une dégradation du niveau de vie et entraîne un véritable désarroi exprimé dans la chanson d'Eddy Mitchell (la corrélation entre taux de chômage et taux de suicide est par exemple très forte) (doc 3). La photographie de cette manifestation de chômeurs en 1977 (doc 2) frappe par le nombre important de femmes. Une telle visibilité rappelle la réalité évoquée précédemment : celle des femmes particulièrement touchées par le chômage.

3- L'ouverture des Restos du cœur, en 1985, répond à une urgence (l'explosion du nombre de chômeurs) et cherche à compenser les insuffisances de l'État-providence. Comme l'exprime l'hymne des Restos, composé par Jean-Jacques Goldman et reprenant les propos de Coluche, il ne s'agit alors pas de se lancer dans une politique de long terme, mais d'opter pour la voie de l'humanitaire : « On ne vous promettra pas les toujours du grand soir, mais juste pour l'hiver à manger et à boire ».

4- La création du RMI en 1988 montre l'attention portée par la gauche, alors au pouvoir, à la question sociale. Une telle politique semble s'inscrire dans un élargissement de l'État-providence mis en place lors de l'arrivée au pouvoir de Mitterrand en 1981 (augmentation des prestations sociales). Mais à la politique de relance a succédé le « tournant de la rigueur » et des politiques d'austérité budgétaire. Si la création du RMI (aide qui doit permettre aux prestataires « d'échapper à la misère ») est présentée par Michel Rocard comme la construction du « dernier étage » de l'État-providence, il s'agit plus largement de redéfinir le modèle social français. Le RMI est en effet une allocation différentielle, destinée à porter le revenu des plus démunis au-dessus d'un certain seuil. La mesure fait l'unanimité, seuls trois députés refusant de la voter. Au droit social s'ajoute une logique nouvelle de

responsabilisation. L'allocataire doit s'engager dans un processus de « réinsertion ». Les limites de ce revenu minimum d'insertion sont importantes. La jeunesse notamment, pourtant la plus touchée par le chômage, ne bénéficie pas de cette mesure réservée aux plus de 25 ans. J'argumente à l'écrit de façon claire et argumentée 5. Un texte argumenté en réponse à la question clé pourra s'organiser en deux parties.